

VERSEMENT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'AIN

Service: SERVICE ADMINISTRATION GENERALE

Bureau: AFFAIRES JURIDIQUES ET FONCIERES

Sommaire

Art 1-10 : Classement des voies communales.

Dates extrêmes: 1986-1999

Nombre d'articles : 10

Métrage linéaire : 1.00

Lieu de conservation: Archives départementales de l'Ain

Communicabilité: libre

N° article	Analyse	Début	Fin
1	JOYEUX: modification du tableau de classement des voies communales, modification de tracé d'un tronçon de la voie communale n°7 avec aliénation ancienne emprise . LA-BOISSE:modification tracé d'une section de la rue Henri Dunant et modification tableau de classement des voies communales. LAGNIEU : modification tableau de classement des voies communales aliénation d'une partie du chemin rural de la Vie du Coure comprise dans le périmètre de la Zac Pipa. LAIZ classement de diverses voies dans le réseau des voies communales. LANTENAY: classement dans le réseau des voies communales du chemin de desserte de la Scierie Monet Seve d'une longueur de 200 mètres. LAPEYROUSE: déclassement d'une section de la VC n° 201 de la Fontaine en vue de son aliénation, modification du tableau de classement des voies communales.LENT: classement réseau des voies communales de la voie du lotissement les Granges Piroux. LESCHEROUX : aliénation d'une section de chemin rural au lieu-dit "Les Jayes". LEYMENT : classement de la rue du Coteillon dans le réseau des voies communales, protection du puits de la Commune enquête DUP. LHUIS : modification du tableau de classement voies communales.	1987	1999
2	LOMPNIEU : classement d'une section du chemin rural du Tremblay dans le réseau des voies communales, classement d'une section de l'ancien chemin de Dortan à Pierre Châtel dans le réseau des voies communales. LOMPNAZ : aliénation d'une section d'un chemin rural d'une longueur de 30m sis au village au profit de Vauthier Albert, modification du tableau de classement des voies communales. LOYETTES : modification du tableau de classement des voies communales, refonte du tableau de classement de la voirie communale. MARBOZ classement de trois chemins ruraux dans le réseau des voies communales et aliénation du chemin rural 65 au lieu-dit Foré de Coin, aliénation d'une section de chemin rural et incorporation d'une partie de parcelle privée dans le réseau des chemins ruraux les Cartelinches, modification du tableau de classement des voies communales, aliénation d'une partie du chemin rural dit de Boidillon, aliénation d'une section du chemin rural dit de la Pie à Malaval et incorporation d'une partie de parcelle privée dans le réseau des chemins ruraux. MARCHAMP : refonte du tableau de classement de la voirie communale. MAILLAT: propriété d'un chemin rural litige Carminati Soudan, classement d'une parcelle à usage de chemin dans le réseau des voies communales, modification du tableau de classement des voies communales. MARLIEUX : modification du tableau de classement des voies communales. MASSIEUX : ZAC de Massieux sur échangeur A 46 Nord, classement dans le réseau des voies communales des voies des lotissements le Saule le Grand Champ et Pré Bénoz I et II. MASSIGNIEU-DE-RIVES : classement et déclassement de diverses voies communales.	1990	1998
3	MERIGNAT : classement de 5 nouvelles rues dans le réseau des voies communales rues Faches Balmettes Eglise Ariette Paradis Four et 5 chemins ruraux dans le réseau des voies communales, Chemin Combe de l'Ecoté Longet Bosses Levatère et Bois de la Bosonnière. MEXIMIEUX : modification du tracé de la rue du Séminaire. MIJOUX : modification de l'emprise et du tracé de la voie communale n°2 dite chemin Royal avec déclassement ancienne emprise, modification du tableau de classement des voies communales. MIONNAY : modification de tracé du chemin rural desservant les lieux-dits Virginie et Quartier des Bois au débouché de la VC n° 9 et aliénation de l'ancienne emprise, classement dans le réseau des voies communales de 5 voies privées des lotissements les Prés de Chantegrive, Terre du Tremble, les Hauts de Mionnay, les Platanes, la Terre du Puits et aliénation de 2 chemins ruraux de la Déguiriat et Bois des Brosses, classement de diverses voies de lotissement dans le réseau des voies communales puis déclassement d'une voie communale et aliénation d'un chemin rural dossier sans suite. MIZERIEUX : classement	1989	1998

	<p>dans le réseau des voies communales du chemin rural dit "du Pilon" d'une longueur de 270 mètres. MONTAGNIEU : refonte du tableau de classement des voies communales. LE-MONTELLIER : modification du tableau de classement des voies communales, modification de la voie communale n°4 par l'ouverture d'une section nouvelle et l'aliénation de l'ancienne emprise. MONTLUEL : classement dans le réseau des voies communales de la voirie du lotissement le Domaine de la Sereine. MONTMERLE-SUR-SAONE : classement de diverses voies de lotissements dans le réseau des voies communales.</p>		
4	<p>MONTRACOL : fixation des alignements en bordure de la voie communale n° 20 dite chemin de la Croix. MONTREAL-LA-CLUSE : nouveau tableau de classement des voies communales. MONTREVEL-EN-BRESSE : classement de parcelles et d'un chemin piétonnier situés au lotissement "Bel Air" dans le domaine public communal. MURS-et-GELIGNEUX : classement de diverses voies du Plan d'Eau des Tennis du Port de plaisance de la zone artisanale du lotissement vers l'Eglise des Fontaines Antenne du lotissement dans le réseau des voies communales et déclassement de sections de voies communales suite aux travaux d'aménagement du Rhône de Cuchet à Pluvis des Crêts du Port de l'Echaud. NEUVILLE-LES-DAMES : modification du tracé du chemin rural dit de Gevray. LES-NEYROLLES : modification du tableau de classement des voies communales. NIEVROZ : modification du tableau de classement des voies communales, classement dans le réseau des voies communales de la voirie Les Fournières. NURIEUX-VOLOGNAT : refonte du tableau de classement des voies communales. ORDONNAZ : modification du tableau de classement des voies communales. ORNEX : reclassement dans le réseau des voies communales d'une section déclassée de la RD78D. ORNEX : modification du tracé de la voie communale n°26 dite Chemin de Perruet par l'ouverture d'une section nouvelle et déclassement de celle-ci en vue de son aliénation . OUTRIAZ : aliénation du chemin rural n°16 d'une longueur de 80 m au profit de M. Marius Monnet. PERONNAS : classement de la voie du lotissement les Coquelicots dans le réseau des voies communales, classement dans le réseau des voies communales des voies desservant le lotissement Domaine de la Chênaie, incorporation d'une voie privée au lieu-dit le Saix dans le réseau des chemins ruraux, classement dans le réseau des voies communales de la voie privée du lotissement Chêne Vert, classement dans le réseau des voies communales des voies desservant les lotissements Colchiques 1 et 2, classement de deux voies dénommées allée du Moulin à Vent et allée des Genêts dans le réseau des voies communales.</p>	1990	1999
5	<p>PEROUGES : modification du tableau de classement des voies communales classement de 28 chemins ruraux d'une voie de desserte de lotissement et d'une place publique dans le réseau des voies communales, déclassement de la voie communale n°31 et d'une section de la voie communale n°36, modification de la voie communale n°39, mise à jour du tableau de classement des voies communales. PERREX : classement de diverses voies dans le réseau des voies communales. PEYRIAT : modification du tableau de classement des voies communales. PEYZIEU-SUR-SAONE : déclassement du réseau des voies communales de la voie n°11 dite chemin du Moulin d'une longueur de 230 m classée à tort, modification de l'emprise de la voie communale n°10 au lieu-dit Ftier avec déclassement et aliénation de l'emprise délaissée. PIRAJOUX, aliénation d'un chemin rural au lieu-dit Charnay. PIZAY : classement dans le réseau des voies communales et fixation de la largeur d'une section du chemin rural dit de Pizay au Lavoir, modification du tableau de classement des voies communales. LE-PLANTAY : aliénation d'une parcelle à usage de chemin sis au lieu-dit Morant au profit de Mme Fournier Rolland, modification du tableau de classement des voies communales. LE-POIZAT : modification du tableau de classement des voies communales. POLLIAT : le Grand Vernay, modification du tracé d'une section de la voie communale n°31 avec déclassement de l'ancienne emprise en vue de l'aliénation d'une partie de celle-</p>	1990	1999

	ci et de l'incorporation de l'autre partie dans le réseau des chemins ruraux.		
6	<p>PONCIN : aménagement d'un espace public rue du 11 novembre enquête préalable à la DUP, modification d'emprise d'une section de la VC101 avec déclassement et aliénation de l'ancienne emprise. PONT-D'AIN : déclassement d'un tronçon de voirie appartenant au domaine public routier communal au lieu-dit "Le Port". PONT-DE-VEYLE : rétrocession à la Commune du trottoir de l'HLM rue de la Poste, classement diverse voies dans le réseau des voies communales. PORT: modification du tableau de classement des voies communales. POUIGNY : désaffectation et modification du tracé du chemin rural des Iles. PRESSIAT : aliénation de la partie est du chemin prolongeant la VC12 au lieu-dit "Le Village", modification du tableau de classement des voies communales. PREVESSIN-MOENS : mise à jour du tableau de classement des voies communales, déclassement d'une partie de la VC 1 dite Chemin d'Ornex en vue de son aliénation. PRIAY : aliénation d'une section du chemin rural du Colombet et incorporation d'un chemin privé dans le réseau des chemins ruraux. RAMASSE : aménagement du carrefour des Vallières entre les VC202 et 203 avec classement des nouvelles emprises déclassement et aliénation d'une section délaissée. RELEVANT : aliénation d'une section de chemin rural de Berthelon. REPLONGES : aliénation d'une partie du chemin rural Puist Guillemmin, fixation des alignements en bordure d'une section de la voies communale n°12 côté Nord, classement de la voie du lotissement Puits Guillemmin dans le réseau des voies communales et incorporation d'une parcelle privée dans le réseau des chemins ruraux , classement dans le réseau des voies communales de la voie n° 21 desservant la propriété de l'OPAC de l'Ain au lieu-sit "La Madeleine". REYRIEUX : désaffectation d'un chemin rural au lieu-dit "Sous les Prés de Villard", aliénation d'une partie du chemin rural dit "Impasse de la Madone" au profit de M. et Mme Raffin Claude, déclassement et aliénation d'un délaissé de la VC31 dite Chemin des Sables, classement dans le réseau des voies communales de la voie du lotissement "Plein Soleil" et du prolongement de la voie communale n°20 sur une longueur de 28 mètres, classement dans le réseau des voies communale de la voie privée du lotissementles Coquelicots d'une longueur de 220 mètres. RIGNIEUX-LE-FRANC : modification du tableau de classement des voies communales. ROMANS : aliénation d'une section du chemin rural dit de Ratel, aliénation de deux sections de chemins ruraux aux lieux-dits Etang Brodis et Le Biolay, aliénation d'une section d'un chemin rural sis au lieu-dit Béjouar, modification du tracé d'une section du chemin rural au lieu-dit Le Four et aliénation de l'ancienne emprise, aliénation d'un chemin sis au lieu-dit Egieu enquête de 1986 non effectuée.</p>	1986	1999
7	<p>RUFFIEU-EN-VALROMEY : classement de 6 chemins ruraux dans le réseau des voies communales VC7 Sapet, VC8 de la Boulangerie, VC9 du Petit-Bourg, VC10 Chemin de la Gare, VC11 la Chapelle de Dortan, VC12 de Ruffieu à la- Chapelle, modification de tracé d'une section de la VC4 hameau de Préoux avec déclassement et aliénation de l'ancienne emprise. SAINT-ANDRE-DE-BAGE : classement de voies dans le réseau des voies communales lotissement La Croisée, classement de la voie du lotissement La Caborne dans le réseau des voies communales. SAINT-ANDRE-LE-BOUCHOUX : classement des voies des lotissements le Village et Jonchet. SAINT-ANDRE-DE-CORCY : modification du tableau de classement des voies communales. SAINT-BENIGNE : classement et déclassement de voies communales et mise à jour du tableau de classement et tableau des chemins ruraux, participation de la comune à l'extension du réseau d'assainissement. SAINT-BENOIT : modification du tableau de classement des voies communales, dégagement de visibilité au carrefour entre la VC5 et la RD19 à Neyrieu enquête d'utilité publique et parcellaire, modification du tracé du chemin rural du Grand Pré, modification et prolongement du chemin rural des Brotteaux à Glandieu avec aliénation d'une section délaissée. SAINT-BERNARD : classement dans le réseau des voies communales des voies du</p>	1990	1998

	lotissement des Quillermes. SAINT-BOIS : modification du tracé de la voie communale n°13 avec déclassement et aliénation de l'ancienne emprise au lieu-dit Veyrin. SAINTE-CROIX : modification du tableau de classement des voies communales, classement dans le réseau des voies communales de la voie du lotissement le Grand Pré.		
8	SAINT-DENIS-les-BOURG : classement dans le réseau des voies communales de la voie desservant le lotissement la Grange Maman, classement dans le réseau des voies communales de 3 voies desservant les terrains de sports et les écoles, classement dans le réseau des voies communales de la voie desservant le lotissement Le Pré Vert, classement dans le réseau des voies communales des voies desservant le lotissement les Hameaux de la Grange, classement dans le réseau des voies communales des voies desservant le lotissement les Mésanges VC82 et VC83, classement dans le réseau des voies communales des voies desservant le lotissement le-Clos-St-Denis VC86 VC87 VC88 et VC89, classement dans le réseau des voies communales des voies desservant le lotissement les Pinsons VC90 et VC91, classement de 2 voies nouvelles desservant la propriété de l'OPAC dans le réseau des voies communales Centre Village, classement dans le réseau des voies communales de la voie desservant le lotissement les Myosotis VC93, classement dans le réseau des voies communales des 2 voies desservant le lotissement le Berlioz VC94 et VC95, classement dans le réseau des voies communales de la voie desservant le lotissement les Bergeronnettes VC96, classement dans le réseau des voies communales de la voie desservant le lotissement Résidence Pascal, VC97 classement de la voie du lotissement le Pierry dite impasse des Jonquilles dans le réseau des voies communales VC98, classement de voies dans le réseau des voies communales des voies desservant les lotissements Chamonaz et Patrimoine vert VC99 et VC100. SAINT-CYR-SUR-MENTHON : classement de diverses voies dans le réseau des voies communales et mise à jour du tableau de classement. SAINT-DENIS-EN-BUGEY : modification du tableau de classement des voies communales, classement dans le réseau des voies communales de la voie dite impasse de la Butte. SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT - classement dans le réseau des voies communales de onze chemins ruraux. SAINT-DIDIER-DE-FORMANS : déclassement de la VC22 avec incorporation dans le réseau des chemins ruraux.	1990	1998
9	SAINT-ELOI : aliénation du chemin de desserte reliait la RD4C à la VC10 au lieu-dit Le Mas Plomb, modification du tableau de classement des voies communales, modification du tracé d'une section du chemin rural des Antinets et aliénation de l'ancienne emprise. SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE : demande acquisition de M. et Mme Bernrd Leprince et Mme Barbin Suzanne d'un chemin de desserte au lieu-dit Le Moine en bordure de la RD75 , aliénation d'un chemin rural au lieu-dit La Graille, aliénation d'une partie du chemin rural dit les Teppes d'Allemagne. SAINTE-EUPHEMIE : déclassement et incorporation au réseau des chemins ruraux de la voie communale n°7 et classement de trois voies rue des Moulins chemin des Acacias et chemin sur Plagne dans le réseau des voies communales, SAINT-GENIS-POUILLY : refonte du tableau de classement des voies communales. SAINT-GENIS-SUR-MENTHON : classement d'une voie communale et modification du tracé d'un chemin rural les Mares. SAINT-GERMAIN-sur-RENOM : modification du tableau de classement des voies communales, déclassement d'une section de la VC206 des Côtes en vue de son aliénation et modification du tracé du chemin rural des Côtes au débouché sur la VC206 et aliénation de l'ancienne emprise. SAINT-GEORGES-SUR-RENOM : modification du chemin rural de Montessuy par l'ouverture d'une section nouvelle de 146 m et de l'aliénation de l'ancien tracé, aliénation au profit de M. Jean-Michel Durand d'une section de 130 m de chemin rural au lieu-dit Bel Air. SAINT-JEAN-DE-NIOST : modification du tableau de classement des voies communales. SAINT-JEAN-LE-VIEUX : aménagement du chemin des Picatières, aliénation d'une section du chemin rural dit des Picatières, déclassement d'un délaissé de la voie	1990	1999

	communale n°4 et classement dans le réseau des voies communales du chemin d'exploitation des Picatières. SAINT-JEAN-DE-GONVILLE : établissement du tableau de classement des voies communales. SAINT-JEAN-SUR-VEYLE : classement diverses voies dans le réseau des voies communales, classement de la voie privée du lotissement le Village dans le réseau des voies communales. SAINTE-JULIE : refonte du tableau de classement de la voirie communale. SAINT-JULIEN-SUR-VEYLE : classement dans le réseau des voies communales de divers chemins ruraux. SAINT-ETIENNE-SUR-REYSSOUZE : aliénation d'une partie du chemin rural des Teppes d'Allemagne.		
10	SAINST-JUST : classement dans le réseau des voies communales des voies desservant le lotissement les Ayes, classement de la voie desservant le lotissement les Ayes dans le réseau des voies communales (allée du Gruel). SAINT-MARCEL-en-DOBES : classement dans le réseau des voies communales des voies des lotissements Pré Royal et les Brovannes et du chemin d'accès à la station d'épuration, modification du tableau de classement des voies communales. SAINT-MARTIN-DU-MONT : classement dans le réseau des voies communales de la voie du lotissement artisanal du Mollard et déclassement d'une section de la VC13, aliénation d'un chemin rural à Confranchette le Haut, ouverture d'une voie nouvelle au lieu-dit "château de Pommiers" et classement de cette voie et de celle du lotissement "la Paysanne" dans le réseau des voies communales. SAINT-MARTIN-LE-CHATEL : aliénation de 15 chemins ruraux et incorporation de parcelles privées dans le réseau des chemins ruraux, classement de 11 chemins ruraux et de parcelles privées dans le réseau des voies communales. SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST : modification du tableau de classement des voies communales. SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS : remise en ordre du tableau de classement des voies communales, classement de la voie privée du lotissement Willermoz dans le réseau des voies communales et modification du tableau de classement des voies communales. SAINT-PAUL-DE-VARAX : classement dans le réseau des voies communales de voies desservant les lotissements artisanaux "la Bondaillière" et "Le Pont", remise en ordre du tableau de classement des voies communales, acquisition de terrains en vue de l'aménagement d'un centre sportif au lieu-dit "Maz". SAINT-SORLIN-en-BUGEY : modification du tracé chemin des Entrepôts VC9 avec déclassement et aliénation de l'ancienne emprise.	1990	1998